

*Date de dépôt : 10 juin 2008*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite de M<sup>me</sup> Catherine Baud : Enseignement du fait religieux à l'école : Où en est le DIP ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 24 avril 2008, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite qui a la teneur suivante :

*L'enseignement de l'histoire des religions et du fait religieux a nourri pendant plus de dix ans une intense réflexion. La motion 1079, qui a rencontré un large consensus, fait écho à la 11<sup>e</sup> priorité du DIP et va dans le sens de « renforcer la transmission du fait religieux dans l'enseignement genevois, base indispensable à une laïcité basée sur la connaissance ». Il semble cependant que la dynamique s'essouffle et que l'analphabétisme religieux aille grandissant. Non, Pâques n'est pas la fête des lapins !*

*Compte tenu des termes de la conclusion du rapport 1079-A du Conseil d'Etat du 17 novembre 2004, quelle est désormais la concrétisation de toutes ces réflexions dans les trois ordres d'enseignement ?*

*Et plus précisément, où en est l'offre de formation initiale et continue des enseignants ? Qu'en est-il de la commission extraparlamentaire permanente qui avait été proposée en 2005 par le Conseil d'Etat lors des débats ? Comment se poursuit le débat avec la société civile ? Existe-t-il un calendrier de réalisation et quel est-il ?*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Dans le cadre de la mise en application des conclusions du rapport 1079-A, le Département de l'instruction publique a accordé la priorité au développement des offres de formation continue des enseignants.

### Formation continue

Dès la rentrée 2005, le service de la formation continue de l'enseignement secondaire postobligatoire a organisé un séminaire *Le fait religieux I*, ouvert aux enseignantes et aux enseignants de toutes les disciplines des trois niveaux d'enseignement. Cette activité de formation offre la possibilité d'appréhender le fait religieux en tant que tel et sa déclinaison en des modes d'expressions spécifiques dans les différentes grandes religions.

Le séminaire est introduit par le professeur S. Keshavjee, de la faculté de théologie de l'Université de Genève, qui brosse un panorama des différentes religions, puis un représentant reconnu de chaque grande religion traite de ses fondements. Il s'achève par une présentation des moyens d'enseignement Enbiri et les intervenants débattent du rapport entre les religions et l'école.

Les deux années suivantes, tout en maintenant l'offre du séminaire *Le fait religieux I*, un deuxième séminaire, *Le fait religieux II*, a été proposé au même public. Il permet d'offrir des prolongements en focalisant le contenu sur un thème particulier qui diffère chaque année : *Religions et pouvoirs* en 2006-2007 et *Les religions et les femmes* en 2007-2008.

Ces séminaires permettent à chacun d'approfondir ses connaissances des différentes religions grâce aux analyses de plusieurs spécialistes (historien, écrivain, psychanalyste, rabbin, théologiens) et d'offrir une plate-forme à des échanges autour de ces thèmes.

En sus, un grand séminaire interdisciplinaire, ouvert aux enseignants de toutes les disciplines des trois niveaux d'enseignement, a été organisé sur un thème différent chaque année. Il traite de questions liées aux valeurs et du lien social à partir d'interventions de philosophes, d'historiens, de théologiens et de scientifiques. Ces séminaires ont été animés par M. R. Benz, pasteur, sur les thèmes suivants :

- *La souffrance, scandale de la condition humaine* (2005-2006);
- *La responsabilité individuelle et collective I* (2006-2007);
- *La responsabilité individuelle et collective II* (2007-2008).

Par ailleurs, des séminaires spécialisés sur le fait religieux, destinés plus particulièrement aux enseignants de sciences humaines de l'enseignement secondaire, ont été organisés. Ils ont pour objectifs l'approfondissement des connaissances et la transposition didactique:

En 2005-2006 :

- *Le phénomène religieux à l'école: quinze ans d'une expérience pédagogique*
- *Géographie sacrée et évolution des religions au Proche-Orient*
- *Où va le Proche-Orient ? Deux siècles d'évolution politique et religieuse.*

En 2006-2007 :

- *Autour de l'hindouisme*
- *La formation des religions du Proche-Orient : état de la recherche.*

En 2007-2008 :

- *Introduction à l'étude des religions: concepts clés, outils d'analyse, méthodologie*
- *L'intégrisme dans les religions du Proche-Orient.*

L'ensemble de ces activités suscite un vif intérêt auprès des enseignants. En effet, le domaine « religion » est le mieux fréquenté des domaines proposés. Entre 266 et 319 enseignants, selon les années, ont participé à ces séminaires.

Au cycle d'orientation, une journée d'étude s'est tenue au printemps 2006 au Musée international de la Réforme et une séquence didactique est proposée lors de la visite de ce musée par des élèves.

Pour l'année scolaire 2008-2009, il est prévu d'organiser les formations suivantes à l'intention des trois niveaux d'enseignement :

- *Le fait religieux I : applications pédagogiques.* Une formation modulaire. Chaque module d'une demi-journée sera consacré aux fondements d'une religion ainsi qu'à la création de séquences pédagogiques autour de cette religion.
- *Le fait religieux II: religions, nature, écologie.*
- Un séminaire interdisciplinaire consacré au thème de *La justice et ses justices.*
- Un séminaire sur *L'histoire des religions: les mythes d'origine.*
- Un séminaire sur *La géopolitique et les religions au Proche-Orient.*

Au cycle d'orientation, le groupe d'histoire et d'éducation citoyenne organisera en 2008-2009 une journée d'étude *Evolution de la place du fait religieux dans la société : fait religieux, enjeux de société et pratiques*. Les intervenants, un sociologue et deux spécialistes de l'histoire comparée des religions aux Universités de Lausanne et de Genève, vont proposer une réflexion autour de la signification du phénomène religieux dans différentes communautés, de l'intérêt porté par des sociétés laïques au fait religieux. Ils vont tenter d'identifier l'intervention et l'usage du religieux dans le monde scolaire, dans la société et dans le monde politique. C'est une journée qui s'adressera à tous les enseignants concernés par la problématique.

Par ailleurs, le groupe de géographie prépare une journée d'étude sur ce thème qui sera destiné spécialement aux enseignants de géographie.

### **Formation initiale**

En ce qui concerne la formation initiale des enseignants, il faut rappeler qu'elle est en profonde mutation : elle sera entièrement reprise par l'université, tant pour les enseignants du secondaire que du primaire, dès 2009, par l'instauration d'un institut universitaire de formation des enseignants (IUFÉ).

L'université est fortement sollicitée par de multiples demandes d'extension de son plan de formation. Outre le fait religieux, on peut mentionner également le développement durable, les problématiques liées au genre et probablement d'autres demandes encore à venir. Il s'agit de maintenir un juste équilibre de tout ce qui peut être inclus dans le temps de formation initiale disponible. Le Département de l'instruction publique assure bien entendu un contact constant avec l'université afin de déterminer comment répondre à ces sollicitations.

### **Plan d'études**

Le fait religieux reste intégré dans les plans d'études des disciplines, sans faire l'objet d'un cours spécifique, comme indiqué dans la réponse à la motion 1079.

Au cycle d'orientation, par exemple, le plan d'études d'histoire prévoit explicitement d'aborder des questions anthropologiques liées au sens de la vie, ainsi que le rapport des hommes aux croyances et rituels. L'étude du phénomène religieux fait partie intégrante du cours d'histoire, depuis l'apparition des divers polythéismes qui s'étudient en 7<sup>e</sup>, en passant par la naissance des trois monothéismes, la Réforme (7<sup>e</sup>-8<sup>e</sup>), jusqu'aux formes plus

modernes et contemporaines de la perception et de la mise en distance des phénomènes religieux ainsi que le concept de laïcité, de même que les conflits liés aux religions, comme par exemple les conflits israélo-palestinien et irlandais (9<sup>e</sup>).

Quelques séquences d'enseignement sont mises à disposition des enseignants :

- *Les traces de la mythologie grecque dans le monde d'aujourd'hui*
- *L'Égypte est un cadeau du Nil*
- *La religion égyptienne*
- *La religion grecque*
- *Les mythes fondateurs*
- *Momies d'histoire et momies du cinéma*
- *Les monothéismes et les religions du Livre*
- *Les représentations médiévales de l'Au-delà*
- *Des « lois » dans la Genève de Calvin XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*
- *Les ordonnances et les lois à Genève au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*
- *La pêche miraculeuse*
- *Rallye sur les traces de Calvin*
- *Les fresques du temple de Saint-Gervais*
- *Les sanctuaires à répit*
- *Israël-Palestine.*

En éducation citoyenne, les enseignants traitent aussi du phénomène religieux et des aspects qui y sont liés dans le monde contemporain : altérité, droits humains, aspects juridiques.

Les enseignants d'histoire et de géographie collaborent par le biais de l'éducation citoyenne, puisque cette discipline est enseignée soit par des historiens, soit par des géographes.

Le futur plan d'études romand (PER) prévoit, dans le cadre des *sciences humaines et de la société (SHS)*, un objectif spécifiquement lié à l'influence du fait religieux sur l'organisation sociale (identification et comparaison des principales croyances dans l'histoire, remise en question des faits religieux dans certaines sociétés, pluralité des croyances, laïcité, ...). Il est aussi prévu que cette thématique soit abordée de façon plus transversale.

Par ailleurs, dans l'enseignement primaire, le secteur Environnement propose des séquences didactiques allant dans le sens de la découverte des fêtes et célébrations liées aux diverses communautés religieuses.

La coordination des plans d'études entre les niveaux d'enseignement et le contenu de ceux-ci sont étroitement liés à la mise en place du plan d'études romand. Ces questions seront donc reprises dans ce cadre-là, dès cet automne, et coordonnées par le directeur du projet d'harmonisation scolaire et délégué aux affaires intercantionales.

Enfin, la question de la poursuite du débat avec la société civile sera également reprise dès l'automne.

Au bénéfice de ces explications qui montrent que la question de l'enseignement du fait religieux est prise en considération avec résolution par le Département de l'instruction publique, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

#### AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :  
Robert Hensler

Le président :  
Laurent Moutinot